ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 1 N 10

a garder et point de réponse

a Fontainebleau Le 27 Oct.bre 1769.

Je viens, Monsieur, de renvoier à M. Le Chancelier le projet de Lettres patentes qu'il m'avoit communiqué concernant le Collége de Chirurgie. Je vous en préviens pour que vous puissiés suivre auprés de lui l'expédition de ces lettres que rien de ma part n'arrête plus.

Je suis, Monsieur, Votre trés humble et trés obéissant Serviteur.

D'Invau

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 9 d. 49 n° 35

M. de la Martinière